FOURREAUX RALLONGES
DE FOURCHES

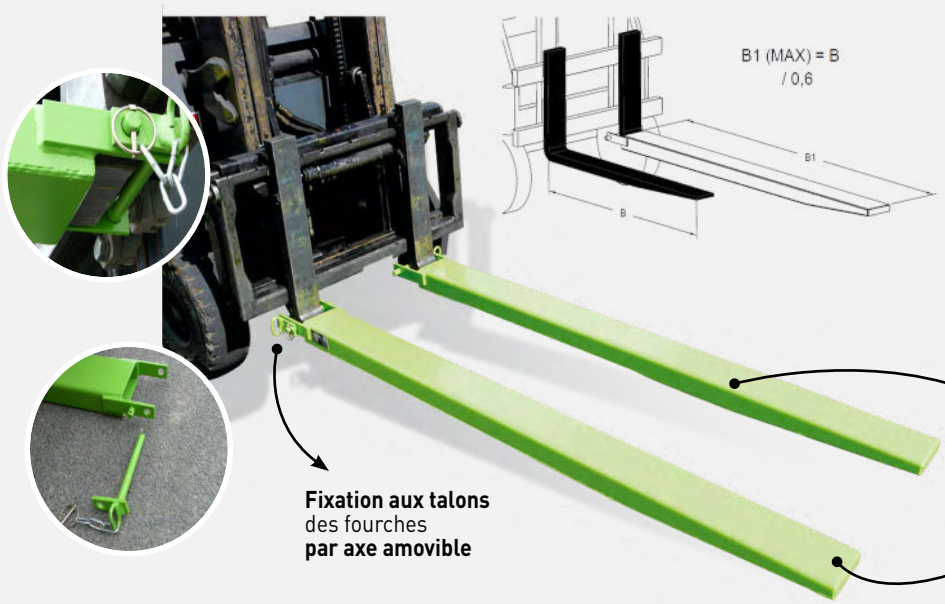
FR

Fixation rapide et sécurisée
Fourreaux renforcés en acier HLE
Norme ISO 13284:2026 ou directive 2006-42 CE

GOUBARD est un des seuls fabricants à proposer des références 100% conformes à la norme ISO 13284:2026

Produit sur-mesure

Vidéo de présentation.



CARACTÉRISTIQUES

— Choix du modèle en fonction de la section et longueur des fourches du chariot élévateur.
— Adaptations sur-mesure possibles
— Contrôlez l'espace disponible derrière le talon de vos fourches (voir tableau).

VÉRIFICATION :
Avant toute mise en service, procéder à l'examen d'adéquation entre l'équipement interchangeable, le chariot / grue et l'utilisation.

GARANTIE 10 ANS*

Conformité totale ISO 13284:2026

Section de vos fourches	Section int. rallonges	Long. utile nécessaire derrière le talon de fourche	Longueur B1	Poids kg	Capacité en charge kg Ce	Réf. peinte (la paire)
80 x 40	95 x 55	70	1500	31	1510	FRP09515
80 x 40	95 x 55	70	1900	38	650	FRP09519
100 x 40	115 x 55	70	1500	43	1630	FRP11515
100 x 40	115 x 55	70	1750	50	1740	FRP11517
100 x 40	115 x 55	70	1900	43	950	FRP11519
122 x 40	135 x 60	75	1650	53	2300	FRP13516
122 x 40	135 x 60	75	1900	61	2660	FRP13519
130 x 60	145 x 75	90	1650	59	3090	FRP14516
130 x 60	145 x 75	90	2000	71	3130	FRP14720
150 x 50	165 x 65	80	1900	113	3910	FRP16519

Norme ISO 13284:2026

Selon la Norme ISO 13284:2026 la longueur des rallonges doit être conforme à la formule suivante :
Longueur maximum des rallonges (B1) = Longueur des fourches d'origine du chariot (B)/0.6

Attention : depuis 2026, la norme intègre également d'autres critères tels que la résistance de l'acier.

GARANTIE 5 ANS*

Conformité directive 2006-42 CE

Section de vos fourches	Section int. rallonges	Long. utile nécessaire derrière le talon de fourche	Longueur B1	Poids kg	Capacité en charge kg Ce*	Réf. peinte (la paire)
80 x 40	100 x 50	94	1500	38	2200	FRP10015
100 x 45	120 x 55	99	1700	49	2200	FRP12017
100 x 45	120 x 55	99	2000	58	2000	FRP12020
125 x 45	145 x 60	104	1700	57	2500	FRP14517
125 x 45	145 x 60	104	2000	67	2200	FRP14520
150 x 50	170 x 65	109	2000	77	2200	FRP17020

Directive 2006-42 CE

***Charge uniformément répartie** sur la longueur des rallonges.

Équipement interchangeable conforme à la directive 2006-42 CE et éprouvé par un organisme de contrôle.

Matériel soumis à contrôle d'adéquation et à Vérifications Générales Périodiques

Cotes indiquées en mm hors options et sans engagement.

Goubard
49140 Seiches-sur-le-Loir · **T. +33 2 41 76 60 30** · **contact@goubard.fr** www.goubard.fr

FIXATION DES FOURREAUX RALLONGES AUX TALONS DES FOURCHES

Vérifier que votre talon de fourches chariot est libre et que vous disposiez de la longueur utile nécessaire derrière le talon. Vous pouvez vous référez à la colonne dédiée dans le tableau des références produits pour savoir si la rallonge est compatible avec votre chariot..

PRÉCAUTION



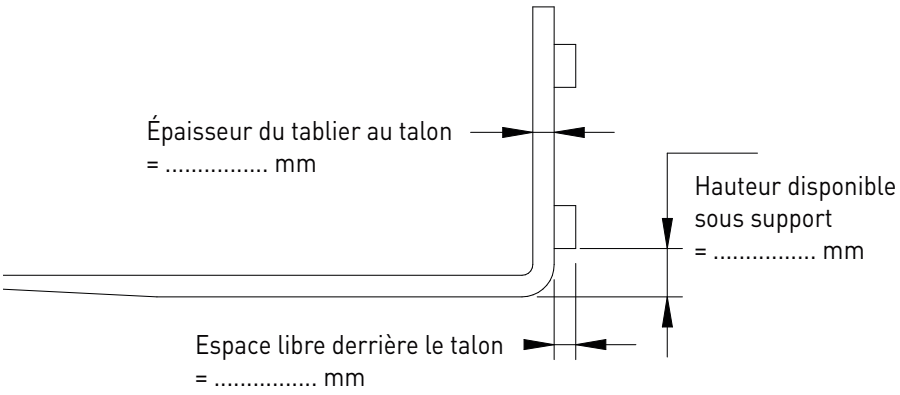
fixation par axe amovible



fixation par emboîtement

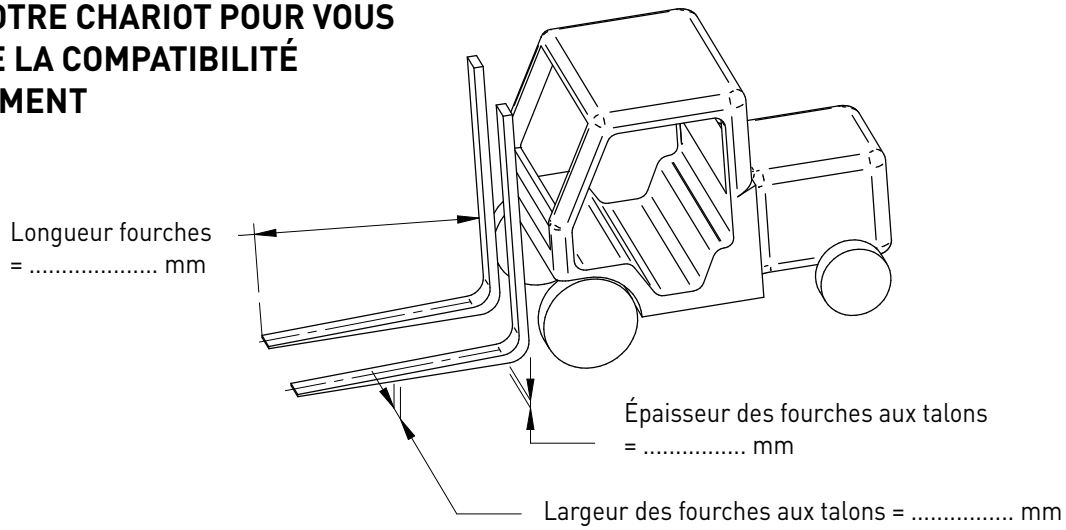


Dans le cas présent, impossible de verrouiller les rallonges. Elles sont donc incompatibles.



En cas d'incompatibilité, une adaptation sur-mesure est possible. Contactez notre bureau d'études.

MESUREZ VOTRE CHARIOT POUR VOUS ASSURER DE LA COMPATIBILITÉ DE L'ÉQUIPEMENT



Goubard
49140 Seiches-sur-le-Loir · T. +33 2 41 76 60 30 · contact@goubard.fr www.goubard.fr